

DANS MA POUBELLE ?



DÉCHETS : ÇA SENT LES GAZ À EFFET DE SERRE



CONTENU DE NOS POUBELLES en kg/an/personne

Matières biodégradables	126 kg		32 %
Papiers-cartons	84 kg		22 %
Autres déchets	76 kg		19 % dont 10% textiles
Verre	50 kg		13 %
Plastiques	43 kg		11 %
Métaux	12 kg		3 %

UN FRANÇAIS PRODUIT **390 Kg** D'ORDURES MÉNAGÈRES PAR AN : PLUS DE 1 KILO D'ORDURES PAR JOUR ET PAR PERSONNE SANS COMPTER LES 200 KILOS DE DÉCHETS PAR PERSONNE QUI SONT DÉPOSÉS EN DÉCHÈTERIE...

MATIÈRES BIODÉGRADABLES

Lorsqu'ils sont stockés en décharge, ces déchets génèrent du méthane, principale contribution de la gestion des déchets aux émissions de GES. En plus des restes alimentaires, chaque Français jette à la poubelle 7 kilos d'aliments non consommés et encore emballés, par an.

JOURNAUX, PAPIERS, CARTONS

Le taux de recyclage du papier et du carton est de 55%. Avec une tonne d'emballages en papier carton trié, on peut fabriquer 16 500 boîtes à œufs.

1 tonne de papier carton recyclé permet d'éviter le rejet de 40 kg éq CO₂¹ = 270 km en voiture.

LES TEXTILES (DONT PRÈS DE 90 % DE TEXTILES SANITAIRES)

Ce sont les couches, lingettes, mouchoirs, etc. qui ont le plus augmenté en une quinzaine d'années, passant d'environ 10 kg/hab à 33 kg/hab en 2007. Cette augmentation est révélatrice d'une certaine évolution de nos modes de consommation.

VERRE

Le taux de recyclage du verre d'emballage ménager est de 75%. Il se recycle à l'infini et recycler 1 tonne de verre permet de fabriquer 2138 nouvelles bouteilles de 75 cl (330 grammes l'unité). Les GES émis par un verre d'emballage fabriqué en verre recyclé sont 40% inférieurs à ceux du même verre produit à partir de matières premières.

1 tonne de verre recyclé permet de d'éviter le rejet de 460 kg éq CO₂ = 3700 km en voiture.

PLASTIQUES

Le taux de recyclage des plastiques d'emballage ménager n'est que de 21%. La fabrication du plastique issu de plastique recyclé émet 88% de GES en moins que la production de plastique à partir de matières premières.

1 tonne de plastique recyclé permet d'éviter le rejet de 2 290 kg éq CO₂ = 15 300 km en voiture.

MÉTAUX

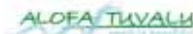
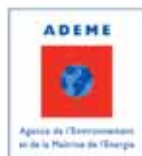
Le taux de recyclage de l'aluminium d'emballage est de 28%. Il peut être recyclé à l'infini sans perdre ses caractéristiques physiques. Le recyclage permet d'économiser 95% de l'énergie nécessaire à la fabrication de l'aluminium première fusion.

1 tonne d'aluminium recyclé permet d'éviter le rejet de 6 890 kg éq CO₂ = 45 900 km en voiture.

AUTRES DÉCHETS

Des déchets complexes (composites, petits électroménagers, bois, céramique, poussières) ainsi qu'une faible proportion (1,3%) de déchets dangereux (résidus chimiques, piles, tubes fluorescents) qui contiennent des substances polluantes pour l'environnement se trouvent dans nos poubelles. **Ces déchets dangereux doivent absolument être ramenés au point de collecte chez les commerçants ou dans les déchèteries.**

1- Le kg d'équivalent CO₂ (kg éq CO₂) permet de rapporter les émissions de tous les GES à une unité commune.



Contribution financière
et rédactionnelle ADEME

Réseau Action Climat-France

2b, rue Jules ferry
93100 Montreuil
Tél. : 01 48 58 83 92
Fax : 01 48 51 95 12
infos@rac-f.org
<http://www.rac-f.org>

Le **Réseau Action Climat-France (RAC-F)** est une association spécialisée sur le thème des changements climatiques, regroupant 14 associations nationales de défense de l'environnement, de la solidarité internationale, d'usagers de transport et d'alternatives énergétiques.

Les missions du RAC-F sont :

- Participer aux négociations internationales sur le climat ;
- Informer sur le changement climatique et ses enjeux ;
- Suivre les engagements et les actions de l'Etat et des collectivités locales en ce qui concerne la lutte contre l'effet de serre ;
- Proposer des politiques publiques cohérentes avec les engagements internationaux de stabilisation d'émissions de la France pris à Kyoto.

Réalisation Réseau Action Climat-France

Graphisme atelier des grands pêcheurs (atelierdgp@wanadoo.fr)

Illustrations Pascal Vilcollet

DES GAZ À EFFET DE SERRE DANS MA POUBELLE ?

ALLEGEONS NOTRE POUBELLE !

Parce que nos poubelles débordent et qu'elles émettent des GES, il est temps de changer nos habitudes de consommation. Réduire les déchets à la source – par une consommation responsable, une meilleure utilisation, le réemploi et le recyclage – permet de diminuer la quantité de résidus qui se retrouvent dans nos poubelles; la façon la plus simple et la plus rapide de diminuer les émissions de ce secteur.

➡ VOICI QUELQUES PISTES
POUR AGIR DANS
CE SENS...

JE RÉDUIS MES DÉCHETS À LA SOURCE

J'utilise des produits non jetables

Un gobelet en plastique ou en carton nécessite du pétrole pour être fabriqué et il est généralement à usage unique

➡ J'UTILISE UNE TASSE QUI PEUT ÊTRE RÉUTILISÉE.

Pour réduire les textiles sanitaires et lingettes,

➡ JE PRIVILÉGIE L'UTILISATION DE SERPILLIÈRES ET D'ÉPONGES.

Je bois l'eau du robinet

L'eau du robinet est parfaitement potable. La consommation d'eau en bouteille a pourtant été multipliée par 2 en 20 ans, ce qui représente des milliers de km parcourus, des tonnes de carburant consommées et de CO₂ émis avant chez nous.

Je limite les consommations de papier

Un employé de bureau jette 80 kg de papier par an! Au travail comme à la maison,

➡ J'IMPRIME UTILE! SI POSSIBLE EN RECTO-VERSO,

EN FORMAT RÉDUIT ET SUR DU PAPIER RECYCLÉ.

Chaque foyer reçoit en moyenne 35 kg de documents publicitaires par an...

➡ J'INSCRIS « PAS DE PUB » SUR MA BOÎTE AUX LETTRES.

JE CONSOMME DIFFÉREMMENT

J'évite les emballages superflus

Souvent en plastique (issu de pétrole), ils ne sont pas tous recyclés et leur incinération émet du CO₂.

Dès l'achat, ➡ JE CHOISIS DES PRODUITS QUI GÈNÈRENT MOINS DE DÉCHETS: LES GRANDS CONDITIONNEMENTS, LES PRODUITS EN VRAC, LES PRODUITS AVEC RECHARGES (GELS DOUCHES ET LESSIVES).

Avant de penser « achat »

➡ J'EMPRUNTE À MES AMIS OU JE LOUE (OUTILS, VOITURES).

J'évite ainsi des émissions supplémentaires.

J'offre moins d'objets

➡ JE PENSE À OFFRIR DES CADEAUX DÉMATÉRIALISÉS: CONCERTS, ABONNEMENTS DE THÉÂTRE... FERONT TOUT AUTANT PLAISIR ET NE FINIRONT PAS AU REBUT COMME BEAUCOUP D'OBJETS SUPERFLUS.

J'achète des produits de seconde main

➡ JE CHOISIS DES LIVRES D'OCCASION OU DES MEUBLES DE SECONDE MAIN POUR LEUR DONNER UNE NOUVELLE VIE.

JE COMPOSTE MOI-MÊME MES DÉCHETS ORGANIQUES

Je pourrais ainsi alléger ma poubelle jusqu'à 40 kg par personne et par an. Même en ville et en habitat collectif, chacun peut militer pour la mise en place d'un composteur collectif.

➡ J'EN PARLE À MES VOISINS ET À MES ÉLUS.

JE M'INFORME POUR BIEN TRIER MES DÉCHETS

Un tri des déchets bien effectué permet de récupérer une partie des matières afin de les réintégrer dans un circuit de production, économisant ainsi de l'énergie.

➡ JE M'INFORME AUPRÈS DE MA COLLECTIVITÉ SUR LES CONSIGNES DE TRI.

JE SOUTIENS LES ASSOCIATIONS

qui agissent pour des politiques favorables à la consommation responsable, à la réduction des déchets et au recyclage.

L'EFFET DE SERRE, C'EST QUOI ?

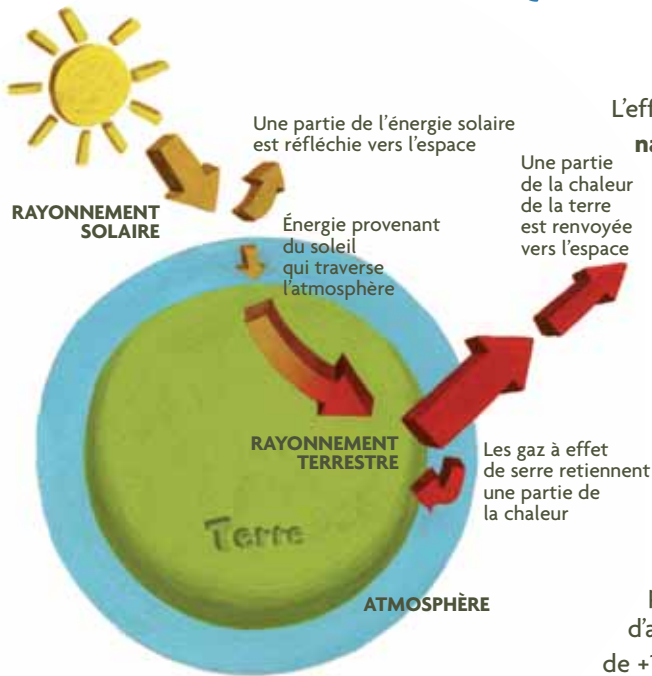


Schéma de l'effet de serre naturel

L'effet de serre est un **phénomène naturel qui permet la vie sur Terre.**

En effet, plusieurs gaz (dits *gaz à effet de serre*: **GES**) forment une «barrière» autour de la surface du globe permettant de retenir la chaleur du soleil renvoyée par la Terre. Il suffit d'imaginer notre planète comme une serre de jardinier: les GES agissent comme les vitres qui retiennent la chaleur, réchauffant l'intérieur de la serre. L'effet de serre naturel permet donc à notre planète d'avoir une température moyenne de +15°C à sa surface. Sans cela, il y ferait -18°C et toute vie serait alors impossible !

Mais voilà... Notre mode de vie engendre des émissions de GES en quantité largement supérieure à ce que la planète peut recycler.

Ces GES supplémentaires s'accumulent donc dans l'atmosphère et retiennent davantage de chaleur qu'à l'état naturel. C'est ce qu'on appelle l'effet de serre «additionnel», qui provoque le réchauffement de l'atmosphère et dérègle nos climats.

Contribution des secteurs aux émissions de GES en France en 2006 :

CITEPA, inventaire SECTEN, format PNLCC, mise à jour février 2006



Au cours du seul XX^e siècle, notre planète s'est réchauffée de +0,74°C. Ce chiffre peut paraître dérisoire mais le système climatique étant très sensible, il réagit à quelques degrés de variation. Le niveau moyen des océans s'est élevé de 17 cm et les événements météorologiques extrêmes (canicules, sécheresses, inondations, tempêtes...) n'ont jamais été aussi nombreux et intenses. Les scientifiques estiment que la fourchette la plus probable d'augmentation de la température moyenne mondiale est comprise entre +1,1°C et +6,4°C pour 2100.

Si nous ne réduisons pas fortement et dès aujourd'hui nos émissions de GES, il sera très difficile de faire marche arrière et les conséquences seront sévères, même en France: élévation du niveau des océans menaçant de nombreuses régions du globe; extinction massive d'animaux et de végétaux; développement de maladies et augmentation des événements météorologiques extrêmes faisant courir un risque à de nombreuses vies humaines.

LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES SONT DÉJÀ LÀ !

Nous pouvons tous agir à notre niveau pour réduire notre impact sur le climat : laisser la voiture au garage, baisser le chauffage, utiliser des appareils économes en énergie, éteindre les veilles, etc. mais aussi RÉDUIRE ET MIEUX TRIER NOS DECHETS !

POURQUOI LES DÉCHETS CONTRIBUENT-T-ILS AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES ?



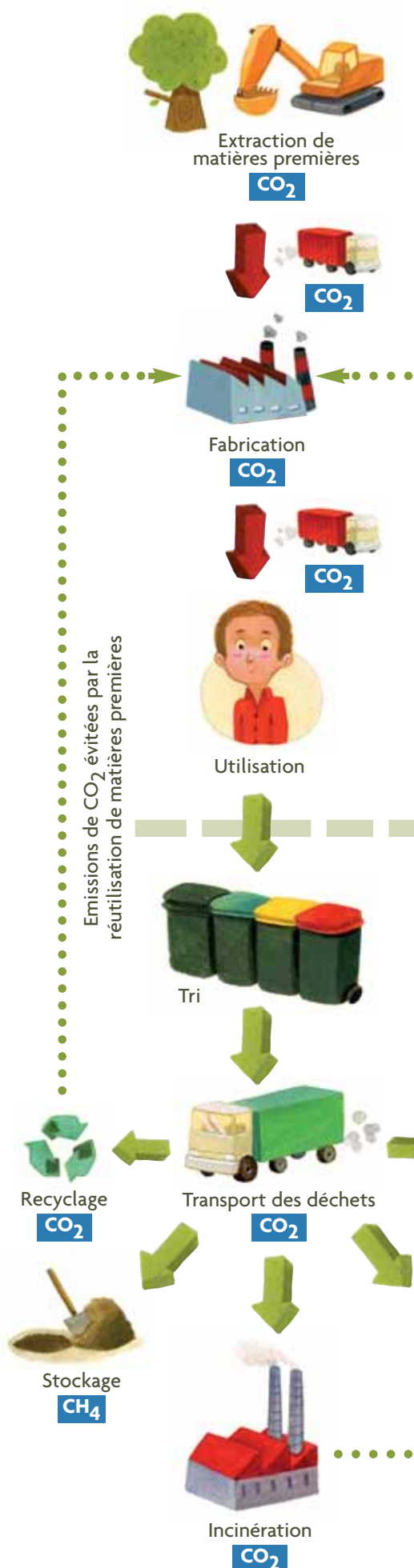
La production d'ordures ménagères a doublé en 40 ans et 78% de celles-ci sont encore enfouies ou brûlées, générant des émissions directes de gaz à effet de serre (GES). Seules 19% sont triées et recyclées, et 3% subissent un traitement biologique (compostage ou méthanisation). Les GES émis directement par les activités de traitement des déchets sont :

Le dioxyde de carbone (CO₂), émis essentiellement lors de leur incinération. Près de la moitié du carbone dégagé lors de la combustion est issue de produits d'origine fossile (par exemple les plastiques). La collecte et le transport des déchets émettent également du CO₂.

Le méthane (CH₄), gaz 25 fois plus réchauffant que le CO₂, issu de la dégradation des déchets organiques enfouis.

Le protoxyde d'azote (N₂O), gaz 298 fois plus réchauffant que le CO₂, produit en faible quantité par la combustion des déchets pendant l'incinération et par la dégradation des déchets organiques lors du compostage ou de leur épandage.

À ces émissions directes, il faut ajouter les émissions dues à la fabrication des produits avant qu'ils ne deviennent des déchets : **extraction, transport et transformation des matières premières, fabrication du produit, distribution**. Par ailleurs toutes ces étapes consomment des grandes quantités d'énergie : c'est « l'énergie grise », l'énergie cachée de nos déchets. Voilà pourquoi il est important de **réduire la production de déchets à la source** et cela à plusieurs niveaux : les producteurs doivent favoriser l'éco-conception des produits et l'allongement de leur durée de vie. Nous devons tous réfléchir à la nécessité de nos achats et remettre en question notre société du gaspillage.



LES DÉCHETS ÉMETTENT DES GAZ À EFFET DE SERRE LORS DE LEUR TRAITEMENT – MAIS AVANT DE SE RETROUVER DANS LA POUCELLE LES PRODUITS EN ONT DÉJÀ ÉMIS !

FABRICATION DU PRODUIT

- **Matières premières, transport et production.** Tout bien de consommation est produit à partir de matières premières qu'il faut extraire, transformer puis transporter. Du pétrole pour fabriquer des pots de yaourt au coton pour confectionner un jean, la mobilisation d'importantes quantités de matières premières est inévitable ce qui émet beaucoup de GES.
- **L'emballage.** Les emballages nécessitent beaucoup d'énergie pour leur production alors qu'ils deviendront rapidement des déchets. Ils représentent un tiers de la poubelle d'un ménage.

LE TRAITEMENT DES DÉCHETS

- **Le transport des déchets.** La collecte et l'acheminement des déchets vers les centres de traitement se fait majoritairement en camion (pour 97% des déchets). Ces camions consomment du carburant et émettent donc du CO₂.
- **Le tri et le recyclage.** Le recyclage permet de conserver pour un nouvel usage, une partie de l'énergie contenue dans les déchets. Il évite ainsi le recours à de nouvelles matières premières et réduit les émissions de GES. Le recyclage en France (19% des déchets ménagers) a ainsi permis d'éviter l'émission de 5Mt CO₂ (= 33,3 milliards de km en voiture) en 2007. Mais ce taux est très faible par rapport à d'autres pays européens (39% en Belgique). Le bénéfice du recyclage compense largement l'augmentation des collectes qu'il nécessite.
- **Le compostage.** Ce procédé permet de stocker naturellement dans le sol une partie du carbone contenu dans les déchets organiques (résidus végétaux et animaux, déchets putrescibles de la cuisine). Le compost épandu sur les sols améliore leurs qualités physiques et biologiques. Il participe ainsi à diminuer le recours aux engrais minéraux très émetteurs en GES mais émet du N₂O dû à l'azote initialement contenu dans les déchets. Le compostage, lorsqu'il n'est pas bien exécuté s'accompagne d'émissions de méthane.
- **La méthanisation.** La méthanisation est un procédé de fermentation des déchets organiques. Il produit un résidu solide et du biogaz contenant du méthane. Ce gaz peut être valorisé sous forme de chaleur, d'électricité ou de carburant et diminuera donc le recours aux énergies fossiles. La partie solide peut ensuite également être traitée par compostage.
- **L'incinération.** 44% des ordures ménagères sont incinérées en France. L'incinération des déchets permet de réduire leur volume en les brûlant, mais cela émet en particulier du CO₂ et aussi du N₂O. La combustion des déchets dégage de la chaleur qui peut-être utilisée directement pour le chauffage ou transformée en électricité avec dans ce dernier cas un rendement divisé de moitié. En 2007, les émissions ainsi évitées en limitant le recours aux combustibles fossiles représentaient 2Mt CO₂ (= 13,3 milliards de km en voiture) et compensaient ainsi la moitié des émissions directes dues à l'incinération. Le recyclage reste tout de même plus intéressant que l'incinération, car il permet de récupérer une partie des matières premières et économise ainsi l'énergie nécessaire à la fabrication d'un nouveau produit.
- **Le stockage.** 33% des ordures ménagères sont simplement enfouies sous terre sans traitement particulier ! La dégradation des déchets organiques génère du biogaz contenant du méthane qui, malgré les dispositifs de captage, s'échappe partiellement dans l'atmosphère. Le stockage de déchets représente en France environ 16% des émissions de méthane.

Emissions de CO₂ évitées par la production d'électricité et de chaleur



Méthanisation

CH₄



Compostage

N₂O